



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE PERIGORD

BP 201 24052 PERIGUEUX CT CEDEX 9

BORDEREAU DE PAIEMENT DES ENGAGEMENTS JEUNES U13, U15 et U18

SAISON 2018-2019

A RETOURNER AVANT LE : **30 AOUT 2018**

CLUB :			
N° d'affiliation :	Cadre réservé à l'administration Règlement : CB N° : Banque :		
<i>Seul le club responsable administrativement doit engager sa ou ses équipe(s) en entente</i>	MONTANT DES DROITS (€)	NOMBRE D'EQUIPES	SOMME A PAYER
CHAMPIONNATS			
U18 BRASSAGE puis 1D ou 2D	35		
U17 BRASSAGE puis ID ou 1D	35		
U15 BRASSAGE puis ID ou 1D ou 2D	35		
U13 BRASSAGE A dit "Brassage Ligue"	30		
U13 BRASSAGE B dit "Brassage District"	30		
COUPES			
COUPE DORDOGNE U18	26		
COUPE DISTRICT U18 *	26		
COUPE DORDOGNE U15	26		
COUPE DISTRICT U15 *	26		
COUPE DORDOGNE U13	26		
COUPE DISTRICT U13	26		
COUPE FUTSAL U18/17	10		
COUPE FUTSAL U15	10		
COUPE FUTSAL U13	10		
MONTANT à REGLER (chèque bancaire ou postal à l'ordre du District)			

* Coupes du District pour les équipes 2 ou 3 seulement
Pour les équipes 1 éliminées aux 2 premiers tours de la coupe de la Dordogne et reversées en coupe du District le montant sera relevé automatiquement par le District

TOURNEZ S'IL VOUS PLAÎT

ENTENTES - TERRAINS

CLUB :

		Lieu des rencontres	Si vous êtes en entente, Avec QUI ? *	
U18	1 ^{ère} phase			
	2 ^{ème} phase			
U17	1 ^{ère} phase			
	2 ^{ème} phase			
U15	1 ^{ère} phase			
	2 ^{ème} phase			
U13	1 ^{ère} phase			
	2 ^{ème} phase			
	Nom et Prénom du responsable	 fixe	 portable	
U18				
U17				
U15				
U13				

***noter bien toutes les équipes en entente, sinon la FMI ne vous permettra pas de faire jouer des joueurs de clubs non déclarés dans l'entente.**